

Indexation Bovine Laitière

Note d'information aux organisations génétiques des bovins laitiers



 **UNCEIA**
le réseau de la génétique animale



IBL n° 2012-11
03/12/2012
Référence n°001272122

Sommaire : Calendrier des index en 2013

1. Evaluations génétiques officielles

Le délai entre l'extraction des données SIG et la publication des index est 6 semaines. Pour les caractères de facilités de naissance/vêlage et de mortalité l'extraction SIG utilisée est celle de la fin du mois précédent.

Calendrier de publication des index français en 2013

	13/1	13/2	13/3
EXTRACTION SIG	vendredi 18/01	vendredi 03/05	vendredi 13/09
EXTRACTION TYPAGES SAM	vendredi 01/02	vendredi 17/05	vendredi 27/09
PUBLICATION cas général*	jeudi 28/02	jeudi 13/06	jeudi 24/10
PUBLICATION cas particuliers			
LGF**	/	jeudi 13/06	jeudi 24/10
Morphologie PR	jeudi 28/02	jeudi 13/06	/
Morphologie (AB TA SF VO JE)	/	jeudi 13/06	/

- * Cas général: production laitière, morphologie (BR MO NO PH), comptages cellulaires, mammites cliniques, fertilité, longévité, facilités de naissance et de vêlage, vitalités à la naissance et au vêlage, ISU;
- ** La longévité fonctionnelle combinée LGFc est indexée 3 fois par an pour les 8 races principales. Elle valorise longévité fonctionnelle directe LGF indexée deux fois par an. Cet index LGF est officiel pour les races Jersiaise Salers.

**Calendrier de publication des index Interbull en 2013
(Index Mace et Intergenomics bruns)**

	13/6	13/7	13/8
APPORTS à Interbull	mardi 19/03	mardi 30/07	mardi 19/11
DIFFUSION autorisée par Interbull	mardi 09/04	mardi 13/08	mardi 03/12
PUBLICATION	jeudi 11/04	vendredi 16/08	jeudi 05/12

- Le 28/02 sous la référence **13/5** seront diffusés les index des taureaux étrangers corrigés pour le changement de base.
- Les index convertis des vaches étrangères sont diffusés à la même fréquence que les index Interbull.

2- Evaluations génomiques françaises

L'évaluation génomique s'appuie sur les performances des évaluations classiques d'origine française et internationale et sur les typages génétiques. Elle produit 3 évaluations officielles et des évaluations officieuses. Les 3 évaluations officieuses ci-après valorisent les plus récents index Interbull polygéniques. Au printemps 2013 elles seront complétées par des index précoces IPVGéno à fréquence hebdomadaire utilisant les effets des QTL et les composantes polygéniques du traitement complet précédent (i.e. intégrant de nouvelles performances françaises ou internationales).

Ci-dessous la date d'extraction des typages correspond au début de l'évaluation génomique qui se termine par la diffusion d'index aux clients de Valogène pour un traitement officieux. Quand il s'agit d'un traitement officiel ces index sont aussi diffusés par les canaux officiels.

Calendrier des évaluations génomiques françaises en 2013

Traitement		Date limite d'apport des laboratoires	Date de diffusion des index
2013-1	officieux	Jeudi 03/01	Mardi 29/01
2013-2	officiel	Jeudi 31/01	Jeudi 28/02
2013-3	officieux	Jeudi 04/04	Mardi 30/04
2013-4	officiel	Mercredi 15/05	Jeudi 13/06
2013-5	officieux	Jeudi 22/08	Mardi 17/09
2013-6	officiel	Jeudi 26/09	Jeudi 24/10

Calendrier des DGV françaises de la Brune en 2013 (Direct Genomic Values= somme des effets des QTL)

Traitement		Date limite d'apport des laboratoires	Date de diffusion des DGV
2013-1	officieux	Jeudi 03/01	Mardi 15/01
2013-2	«	Jeudi 31/01	Mardi 12/02
2013-3	«	Jeudi 28/02	Mardi 12/03
2013-4	«	Jeudi 04/04	Mardi 16/04
2013-5	«	Mercredi 15/05	Mardi 28/05
2013-6	«	Jeudi 22/08	Mardi 03/09
2013-7	«	Jeudi 26/09	Mardi 08/10
2013-8	«	Jeudi 21/11	Mardi 10/12

Déclaration des mises en marché des jeunes taureaux avec évaluations génomiques

La déclaration des taureaux est possible sans limitation de nombre jusqu'aux jeudis 7 février, 23 mai et 3 octobre 2013 inclus (soit 3 semaines avant la publication).

Dans les périodes allant du 8 février au mercredi 20 février, du 24 mai au mercredi 5 juin, et du 4 octobre au mercredi 16 octobre (soit jusqu'à une semaine avant la publication), la déclaration des mises en marché est permise dans la limite de 40 taureaux par ES (y compris les dossiers en instance). L'enregistrement suppose que les dossiers soient complets et conformes et les ES sont invitées à faire des déclarations précoces.

Au-delà de ces dates ou de ces volumes, la 1^{ère} publication des index génomiques sera repoussée au traitement suivant.